



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

IUFM de Guebwiller

Question écrite n° 2443

Texte de la question

M. Michel Habig attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation du centre IUFM de Guebwiller (Haut-Rhin). La direction de l'Institut universitaire de formation des maîtres d'Alsace envisage en effet de fermer ce centre à la rentrée 1994. Pour des raisons historiques, le département du Haut-Rhin dispose de deux sites de formation des maîtres du premier degré, ex-écoles normales, à Colmar et Guebwiller. De plus, les besoins en recrutement seraient amenés à se développer. Aussi est-il opportun, dans ce contexte, de supprimer une structure de formation implantée au cœur du département, avec tout ce qu'elle représente en locaux, en moyens matériels et en ressources humaines ? Au moment où le ministère s'engage à maintenir les réseaux d'écoles, dans un souci d'aménagement harmonieux des régions, il lui demande les mesures qu'il compte prendre à cet égard.

Texte de la réponse

L'IUFM de l'academie de Strasbourg est compose de quatre sites de formation : deux dans le Bas-Rhin (Strasbourg et Selestat) et deux dans le Haut-Rhin (Colmar et Guebwiller). Ce nombre eleve de sites est lie a l'heritage du passe puisque les eleves instituteurs etaient repartis selon leur sexe et leur appartenance confessionnelle. L'ecole normale de Guebwiller a ete creee apres 1950 pour faire face au recrutement d'institutrices dans le Haut-Rhin, l'ecole normale de Colmar formait les instituteurs, les institutrices etant a Strasbourg (protestantes) et a Selestat (catholiques). Cette repartition ne se justifie plus depuis que les formations sont mixtes et un seul site de formation pour le premier degre est suffisant pour le departement du Haut-Rhin. Un regroupement des formations du premier degre a deja ete effectue dans le departement du Bas-Rhin. Une trop grande dispersion des sites de formation engendre de reelles difficultes de coherence pedagogique et de gestion administrative pour l'IUFM de l'academie de Strasbourg, et ce d'autant plus que le conseil general du Haut-Rhin s'est desengage de la maintenance et du fonctionnement du site de Guebwiller dans le cadre de la loi du 4 juillet 1990. Ce desengagement du departement pose le probleme financier du maintien de tous les sites. L'IUFM de l'academie de Strasbourg a propose aux differents partenaires concernes par le site de Guebwiller (mairie, departement, region) de transformer la structure actuelle pour de nouvelles missions et elabore actuellement un projet de centre entierement consacre a l'enseignement bilingue, qui est une question fondamentale en Alsace.

Données clés

Auteur : [M. Habig Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2443

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1993, page 1696

Réponse publiée le : 14 mars 1994, page 1276